



Frre a prelever la somme de 479.78e sur mon compte

Par **charped89**, le **25/02/2013** à **15:19**

bonjour,rnj'aimerais si possible sur les mesure que je peut faire contre free car au mois de septembre ils mon résilier ma ligne sans prevenir je sui rester 3 mois a me battre avec eux pour recuperer internet ils m'on envoyer deux modm alors que j'en avait déjà un quand j'ai voulu leur rendre ils m'ont dit que c'était a mes frais alors j'ai envoyer des lettre recommander au jour d'aujourd'hui je doit de l'argent a france telecom je ne sais meme pas pourquoi je n'est toujours pas de telephone fix est il m'ont prélever au debut du mois la somme de 479,78euro j'aimerais vraiment que quelqu'un me dise comment faire pour etre rembourser car là je me retrouve dans le rouge sur mon compte et je n'ai plus d'argent pour nourrir ma famille merci a tous ceux qui me repondrontrnrncharped89

Par **amajuris**, le **25/02/2013** à **16:23**

bjr,rnimpossible de répondre sans avoir plus de détails car vous parlez d'un litige avec free puis ensuite d'un prélèvement par france télécom.rncdt